

Nouveaux arrivants : des enjeux différents selon les territoires de Bourgogne

De 2003 à 2008, 203 000 personnes se sont installées dans un des vingt territoires de Bourgogne. Elles viennent surtout des autres régions de France. Les mobilités internes concernent 43 % d'entre elles. Ces nouveaux arrivants sont actifs, pour moitié d'entre eux, et s'installent surtout dans les pôles d'emploi ou leur périphérie. Les retraités et les étudiants sont aussi très nombreux. Les différentes logiques migratoires varient selon les territoires : sept gagnent des actifs, six à la fois des actifs et des retraités et l'espace du SCoT du Dijonnais, de jeunes actifs et des étudiants. Enfin, dans six territoires, les départs l'emportent sur les arrivées.

Entre 2003 et 2008, 203 000 personnes se sont installées dans un des vingt « territoires¹ » qui constituent la Bourgogne. Les échanges migratoires se réalisent d'abord avec les autres régions. Sur cinq ans, 117 000 personnes se sont installées en Bourgogne, soit

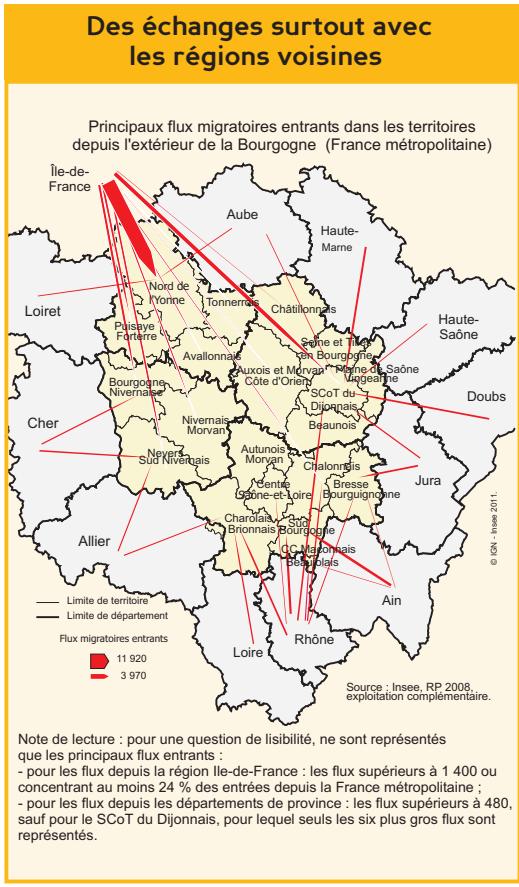
8 % de la population régionale. Elles viennent surtout des régions voisines. L'Île-de-France et Rhône-Alpes concentrent à elles deux près de 50 % des arrivées dans la région, 34 000 pour la première et 22 300 pour la seconde. Viennent ensuite la Franche-Comté avec 9 000 arrivées et le Centre avec 7 300.

Ces nouveaux arrivants s'installent dans les vingt territoires de Bourgogne mais l'ampleur des flux varie selon les territoires. Ils sont ainsi 1 100 à s'implanter en Seine et Tilles en Bourgogne et 23 300 dans l'espace du SCoT du Dijonnais qui abrite le pôle d'emploi le plus important de la région.

Par ailleurs, 86 000 quittent un territoire de Bourgogne pour en rejoindre un autre. Ces changements de résidence représentent 43 % de l'ensemble des migrations. Ils sont fortement concentrés sur sept territoires, situés sur l'axe Dijon - Beaune - Chalon-sur-Saône - Mâcon. Parmi ces migrations internes, 40 % concernent l'espace du SCoT du Dijonnais, le Chalonnais et le Beaunois, 9 % le Nord de l'Yonne.

Jeunes, actifs, retraités : à chaque âge son origine et sa destination

Les changements de résidence répondent par exemple à la volonté de poursuivre des études supérieures, à la nécessité d'accéder ou



1. On entend ici par territoire, les 17 pays stricto sensu (auxquels on a parfois inclus des communes de Bourgogne isolées) et trois autres zones : le SCoT du Dijonnais, le Nord de l'Yonne et la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais.

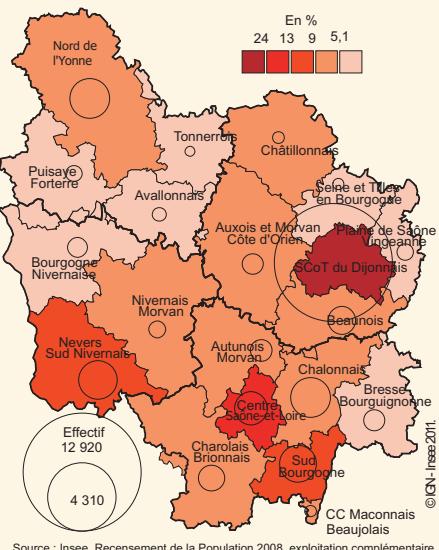
retrouver un emploi, de se rapprocher de son lieu de travail, au souhait de progresser dans sa carrière ou d'accéder à la propriété et enfin de s'installer pour sa retraite.

Les études sont propices aux changements de résidence ; les étudiants totalisent 11 % des arrivées. Ils s'installent surtout dans le SCoT du Dijonnais. Ce dernier héberge le pôle universitaire de la région et accueille 10 500 étudiants de 18 à 24 ans. Ces jeunes proviennent pour 6 600 d'entre eux du reste de la Bourgogne mais aussi de Champagne-Ardenne (1 100), de Franche-Comté (900) et de Rhône-Alpes (500). Ces flux concernent à une moindre échelle les territoires disposant d'une antenne universitaire ou d'établissements d'enseignement supérieur, comme Le Creusot, Nevers, Chalon-sur-Saône et Mâcon. Toutes les autres zones perdent des jeunes.

Les actifs concentrent à eux seuls la moitié des mouvements migratoires. Ils s'installent dans les principaux pôles d'emploi - ils sont alors jeunes et vivent seuls - ou en périphérie des grands pôles. Par exemple, de nombreux couples avec enfants quittent le territoire du SCoT du Dijonnais et s'établissent en Seine et Tilles, en Plaine de Saône Vingeanne et dans le Beaunois tout en continuant de travailler dans le SCoT. Cette périurbanisation est aussi marquée à l'extrême nord-ouest de l'Yonne où beaucoup de Franciliens s'installent tout en conservant leur emploi en

L'espace du SCoT du Dijonnais gagne des étudiants

Nombre et part (en %) d'élèves, étudiants, stagiaires parmi l'ensemble des nouveaux arrivants de 15 ans ou plus, par territoires



Sources : INSEE, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire.

Île-de-France. De la même façon, la Bresse Bourguignonne accueille des actifs travaillant dans le Chalonnais, le Jura, l'Ain ou le Rhône.

Les séniors représentent 11 % des arrivées. Parmi les 17 000 retraités s'installant en Bourgogne, 46 % viennent d'Île-de-France, 14 % de Rhône-Alpes. De territoire à territoire, les déplacements sont nettement moins importants, sauf dans l'Autunois-Morvan et le Beaunois, où viennent s'installer des Bourguignons pour leur retraite.

Les différentes logiques migratoires observées concernent plus ou moins chacun des territoires de la Bourgogne. L'impact des arrivées et des départs sur la population bourguignonne permet d'établir quatre profils de territoires.

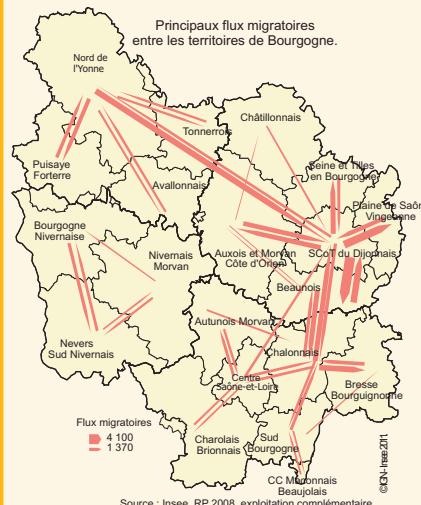
Des arrivées importantes d'actifs pour sept territoires

Sept territoires sous l'influence de grandes agglomérations ou d'un pôle d'emploi attirent, pour 60 % des nouveaux résidents, des actifs en emploi.

En Seine et Tilles en Bourgogne, en Plaine de Saône Vingeanne et dans la communauté de communes du Mâconnais Beaujolais, il arrive plus d'actifs qu'il n'en part.

Ces territoires de périurbanisation de l'agglomération dijonnaise pour les deux premiers, de Mâcon et du Grand Lyon pour le troisième, cumulent soldé

Des migrations internes à la Bourgogne surtout à l'est



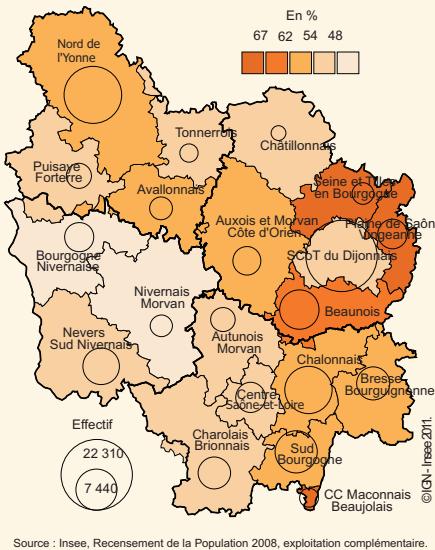
Note de lecture : pour une question de lisibilité, ne sont représentés que les principaux flux :

- pour les flux impliquant le ScOT du Dijonnais : flux supérieurs à 750 ;
- pour les autres flux : les quatre flux les plus importants, avec un seuil minimal à 400 (il peut donc y avoir moins de quatre flux entre deux territoires).

migratoire et solde naturel positifs. Leurs populations devraient augmenter de 27 % à l'horizon 2040. S'y installent des familles avec enfants dont les parents exercent tous deux un emploi et travaillent le plus souvent à l'extérieur de leur territoire de résidence. La structure de la population se trouve donc modifiée sous l'effet de ces arrivées et l'offre de service doit

Des actifs dans les pôles d'emploi et leur périphérie

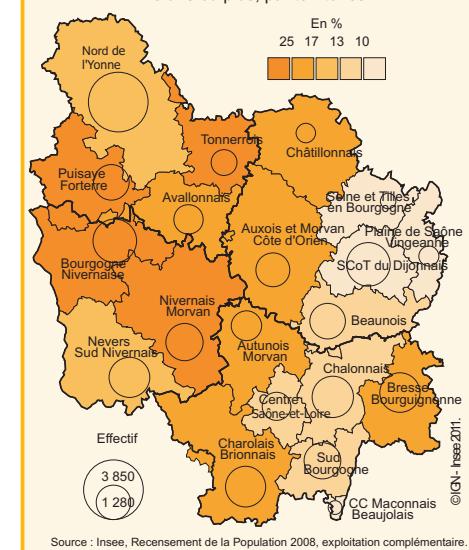
Nombre et part (en %) d'actifs en emploi
parmi l'ensemble des nouveaux arrivants
de 15 ans ou plus, par territoires



Source : Insee, Recensement de la Population 2008, exploitation complémentaire

Des arrivées de retraités dans l'ouest

Nombre et part (en %) de retraités et préretraités parmi l'ensemble des nouveaux arrivants de 15 ans ou plus, par territoires



Source : Insee, Recensement de la Population 2008, exploitation complémentaire.

s'adapter. Commerces, services de santé, écoles, modes de garde pour les jeunes enfants, mais aussi infrastructures et modes de transports doivent répondre aux besoins de ces familles supplémentaires et à leur choix de vie. Le Beaunois, le Sud Bourgogne, le Chalonnais et le Nord de l'Yonne² attirent aussi de fortes proportions de personnes en âge de travailler, entre 59 % et 64 % selon ces zones.

Mais, rapporté à la population présente, l'impact de ces arrivées est faible dans ces territoires et ne modifie qu'à la marge la structure par âge de la population. Les conséquences en matière d'aménagement du territoire seront plus limitées que pour les trois territoires précédents, d'autant que la population devrait progresser de façon plus modérée à l'horizon 2040, de l'ordre de 9 à 14 %.

Six territoires gagnent des actifs et des retraités

Six territoires accueillent à la fois des actifs et des retraités. En Bresse Bourguignonne, Auxois Morvan Côte-d'Orien et Avallonais plus de la moitié des nouveaux arrivants sont des actifs qui pour beaucoup viennent s'installer en couples avec leurs enfants. En Puisaye-Forterre arrivent autant

d'actifs que de retraités alors qu'en Nivernais-Morvan et en Bourgogne Nivernaise s'établissent surtout des retraités. Comme en Puisaye, ces ménages sont en majorité des couples sans enfant, composés soit de deux retraités, soit d'un retraité accompagné d'un actif en emploi, soit de personnes seules. Ces arrivées viennent renforcer le degré de vieillissement déjà élevé de ces pays et par là même les besoins en services pour les personnes âgées. L'implantation territoriale de ces services est d'autant plus difficile que dans le Nivernais - Morvan, la Bourgogne Nivernaise, l'Avallonais et l'Auxois-Côte-d'Orien, les retraités s'installent surtout dans des communes isolées. Le coût des services du secteur privé devra aussi tenir compte du niveau de revenu des populations. Or ceux-ci sont hétérogènes. Le Nivernais - Morvan et l'Auxois attirent

2. Ce territoire bénéficie dans sa partie nord du desserrement de l'Ile de France. En séparant ce territoire en deux, au sud de l'aire urbaine de Sens, on constate que la partie nord gagne des habitants en provenance d'Ile de France. Il s'agit en grande partie de familles avec enfants, d'actifs travaillant pour moitié en dehors du territoire. La partie sud qui inclut Auxerre attire la même proportion d'actifs et davantage de personnes seules. Au final, elle perd des habitants dans ses échanges migratoires.

Quatre profils de territoires



davantage d'anciens cadres ou professions intermédiaires, l'Avallonais et la Puisaye davantage d'anciens ouvriers et employés. En Bresse Bourguignonne comme en Puisaye, les volumes de nouveaux

Chiffres clés

Territoires	Population 2008	Ensemble des arrivées*	Part des arrivées venant de l'extérieur de la Bourgogne (%)*	Part des nouveaux arrivants dans la population âgée de 5 ans ou plus (%)**	Ensemble des départs*	Part des départs vers l'extérieur de la Bourgogne (%)*	Solde migratoire global*
Autunois Morvan	44 660	5 080	43,3	13,1	5 600	38,1	- 520
Auxois et Morvan Côte-d'Orien	55 830	6 860	41,8	13,5	5 820	37,4	+ 1 040
Avallonais	34 440	4 740	54,5	15,3	4 400	40,7	+ 340
Beaunois	87 710	11 830	38,1	15,1	10 650	38,7	+ 1 180
Bourgogne Nivernaise	56 730	8 260	66,7	16,0	7 020	58,3	+ 1 240
Bresse Bourguignonne	64 070	9 540	58,4	16,9	5 900	51,0	+ 3 640
CC Maconnais Beaujolais	13 150	2 640	66,7	22,0	2 110	57,6	+ 530
Centre Saône-et-Loire	96 670	7 910	43,2	9,5	9 380	43,2	- 1 470
Chalonais	146 980	16 650	46,7	13,0	16 800	46,3	- 150
Charolais Brionnais	90 560	8 860	73,3	11,2	9 060	63,6	- 200
Châtillonnois	21 640	2 260	52,9	12,0	2 750	46,2	- 490
Nevers Sud Nivernais	123 360	12 090	72,3	11,1	14 510	75,1	- 2 420
Nivernais Morvan	36 820	5 010	63,3	15,5	4 040	36,4	+ 970
Nord de l'Yonne	252 770	27 090	78,4	12,3	26 380	71,4	+ 710
Plaine de Saône Vingeanne	33 460	6 230	37,0	20,5	4 740	48,3	+ 1 490
Puisaye Forterre	35 430	6 050	59,4	18,5	4 490	47,6	+ 1 560
SCoT du Dijonnais	309 010	42 000	54,8	15,9	46 520	64,1	- 4 520
Seine et Tilles en Bourgogne	20 450	3 580	31,6	19,1	2 910	32,5	+ 670
Sud Bourgogne	94 790	13 410	67,0	16,3	12 710	66,1	+ 700
Tonnerrois	24 230	3 070	51,3	14,0	3 280	41,7	- 210

Source : Insee, RP 2008, exploitation principale.

* Champ des arrivées et des départs : France y compris DOM mais hors COM. ** Y compris les nouveaux arrivants des COM et étrangers.

arrivants sont limités en comparaison à d'autres territoires. Toutefois, le regain d'attractivité de ces deux pays se traduit par une évolution démographique favorable dont les répercussions sont indéniables en matière d'offre de logements et d'équipements.

Plus de départs que d'arrivées dans six territoires

Dans le Châtillonnais, l'Autunois-Morvan, le Charolais-Brionnais, le Tonnerrois, le Nevers-Sud-Nivernais et le Centre Saône-et-Loire, les nouvelles arrivées ne compensent pas les départs très nombreux de jeunes.

Le Nevers-Sud-Nivernais et le Centre Saône-et-Loire où sont localisés de grands pôles d'emploi, attirent surtout des actifs (près de 10 000 pour les deux) et des étudiants. Mais les départs, pour plus de 60 % d'entre eux des moins de 35 ans, y sont plus élevés que les arrivées.

Le Tonnerrois se démarque par une part importante, de l'ordre de 26 %, de nouveaux arrivants retraités.

Selon ces pays, entre 32 % et 44 % des ménages nouvellement installés sont des personnes seules. Elles s'installent davantage dans les communes isolées que les ménages déjà présents dans le Charolais-Brionnais et l'Autunois-Morvan alors qu'elles privilégient les communes pôles dans le Châtillonnais et le Tonnerrois.

Dans ces territoires, le maintien de la population et l'équilibre entre les générations est en jeu ; à l'horizon 2040, la poursuite des tendances démographiques actuelles entraînerait une baisse de 7 % du nombre d'habitants dans le Nevers-Sud-Nivernais, de 15 % dans le Centre Saône-et-Loire. L'implantation de services devra s'inscrire dans ce contexte de vieillissement de la population et de baisse démographique.

L'espace du SCoT du Dijonnais, seul territoire à gagner des jeunes

Dans l'espace du SCoT du Dijonnais, les 42 000 nouveaux arrivants sont pour 53 % d'entre eux des actifs en emploi, pour 30 % des étudiants. Ces actifs sont surtout originaires des autres régions et, pour moitié d'entre eux, ont moins de 35 ans.

L'offre de logements constitue un enjeu majeur pour cet espace dont la population devrait augmenter de 22 000 habitants d'ici 2040. Elle doit tenir compte de la taille des ménages qui, sous l'effet des migrations, tend à se réduire. En effet, 55 % des nouveaux résidents vivent seuls et de préférence dans les pôles. Mais le maintien de familles au sein de ce territoire repose aussi sur une offre diversifiée en termes de taille et de prix du logement.

■ Mélanie Bouriez, Christine Lecrenais.

Note Méthodologique

La description des migrations résidentielles 2008 s'appuie sur les données collectées lors des enquêtes annuelles de recensement organisées entre 2006 et 2010. Elle est millésimée 2008. Une migration résidentielle est un changement de lieu de résidence. Les personnes enquêtées au moment du recensement déclarent quel était leur lieu de résidence cinq ans auparavant.

La date exacte de la migration ainsi que les caractéristiques de la personne, âge, situation familiale et professionnelle au moment de la migration n'est pas connue. Les enfants de moins de cinq ans ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré, n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure.

Les flux étudiés dans cette publication concernent les changements de région et les mouvements au sein de la région à l'échelon des territoires. Sont exclus les migrations au sein même des territoires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Nouveaux arrivants dans la Nièvre : des actifs et des retraités** - Insee Bourgogne n° 165 - février 2011.
- **La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement** - Insee Bourgogne n° 163 - décembre 2010.
- **Aire urbaine de Dijon : toujours plus de familles en périphérie et de jeunes actifs au centre** - Insee Bourgogne n° 162 - octobre 2010.

Ces publications sont consultables sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Robert Morel-Chevillet

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2012